

Le placement de l'adjectif épithète en ancien et moyen français : le cas de Merlin et de Jehan de Paris

BOURDANNÉ Gaston

Université de Yaoundé 1 (Cameroun)

Auteur correspondant : bourdannegaston@yahoo.fr

whatsapp (+237) 678645264

Article soumis le 25/10/2024 et accepté le 23/12/2024

Réf. AUM11-0213

Résumé : Cet article tente de comprendre le problème de placement des adjectifs épithètes en français. Comme nous le savons en fait, les adjectifs épithètes n'ont pas une place très fixe. Plusieurs auteurs à l'instar de Martin Riegel et al, ont justifié ce problème par les facteurs stylistique, sémantique, syntaxique, phonétique et diachronique. Et c'est justement en considérant ce dernier facteur que nous avons mené notre analyse. Nous nous sommes appuyé sur deux textes romanesques : *Merlin*, un texte de l'ancien français (13^e s.) et *Jehan de Paris*, un texte du moyen français (15^e s.). Cette étude s'inscrit dans un cadre de l'étude diachronique de la langue française. Il ressort que contrairement à la grammaire traditionnelle, l'ancienne langue française place librement l'adjectif épithète. Certes la place des épithètes a évolué en français mais certaines tendances historiques comme l'antéposition et l'accumulation de certains adjectifs perdurent encore. Nous considérons ces tendances comme un héritage de l'ancien français.

Mots-clés : ancien français, moyen français, épithète, antéposition, postposition.

The placement of the epithet adjective in Old and Middle French: the case of Merlin and Jehan de Paris

Abstract: This article explores the placement of epithetic adjectives in french, which lacks a fixed position. Previous research by Martin Riegel and others has attributed this issue to stylistic, semantic, syntactic, phonetic and diachronic factors. Our analysis focuses on the diachronic aspect examining two texts: *Merlin* (13th century, old french) and *Jehan de Paris* (15th century, middle french). Our study reveals that old french freely places epithetic adjectives, contrary to traditional grammar. While the placement of epithetic adjectives has evolved, historical tendencies like anteposition and accumulation (of these adjectives) persist, leaving a lasting legacy.

Keywords : old french, middle french, epithetic, anteposition, postposition.

Introduction

Cet article porte sur le placement des adjectifs épithètes en ancien et moyen français. Mais nous envisageons mener notre analyse en prenant appui sur la grammaire traditionnelle. Il s'agit d'un travail qui concerne non seulement la diachronie mais aussi la synchronie. Nous allons exploiter deux textes romanesques : *Merlin*, pour la période de l'AF (13^e s.) et *Jehan de Paris* pour la période du MF (15^e s.). En effet, tous les adjectifs épithètes n'ont pas une position fixe. Certains se placent de préférence avant le nom et d'autres en revanche préfèrent la postposition, d'autres encore sont mobiles. En ancienne langue française, la place de l'adjectif épithète ne causait pas un véritable ennui comme aujourd'hui car, d'après Martin Riel, *dans la première langue, l'adjectif épithète est obligatoirement antéposé au nom, ce qui évite le conflit positionnel*¹. Nous rencontrons encore aujourd'hui des épithètes antéposées là où elles devraient être normalement postposées, c'est le cas de « *l'actuelle administration, l'actuel gouvernement* » relevé par Louis Guilbert, René Lagane et al. Il faut reconnaître avec ces auteurs qu'en français moderne, toute épithète peut être placée après le nom, mais l'antéposition, autrefois normale, reste possible dans un certain nombre de cas, et c'est là tout le problème². Ce problème est en fait celui de savoir s'il existe des paramètres observables qui permettent d'expliquer le placement des adjectifs épithètes en français. C'est en effet l'un des problèmes que beaucoup d'auteurs et chercheurs rencontrent. Martin Riegel et al par exemple soulignent que *les relevés statistiques montrent qu'en français parlé un adjectif sur trois est antéposé au nom (jusqu'à un sur deux dans les textes littéraires,*

¹ Martin Riegel, « 4. Le syntagme nominal dans la grammaire française : quelques aperçus », *Modèles linguistiques* [En ligne], 42 | 2000, mise en ligne le 01 mai 2017, consulté le 01 juillet 2021, P.10.
[URL://http://journals.openedition.org/ml/1427](http://journals.openedition.org/ml/1427);
<https://doi.org/10.4000/ml.1427>

² Louis Guilbert, René Lagane et alii, *Grand Larousse de la langue française en sept volumes*, tome deuxième CIR-ERY, Paris Librairie Larousse, 1989, P.1659.

mais seulement un sur dix dans certains textes scientifiques)³. Ils concluent que si la tendance générale est à la postposition, l'antéposition de l'adjectif épithète est généralement considérée comme gouvernée par une conjonction de facteurs qui peuvent, selon le cas, se renforcer ou se contrarier: facteurs catégoriels (l'opposition adjectifs relationnels/ qualifiants), rythmiques (dimensions respectives du nom et de l'adjectif ou du groupe adjectival), sémantiques (type de la caractérisation opérée par l'adjectif) et diachroniques (survivances, surtout dans les expressions figées, de l'usage ancien où dominait l'antéposition). Cet article vise à démontrer que certes l'emploi des adjectifs épithètes a évolué entre l'ancienne langue française et le français moderne, mais certaines tendances historiques existent encore en français moderne. Autrement dit, cet article cherche à démontrer que l'emploi de certaines épithètes en antéposition relève d'un héritage de l'ancienne langue française. L'objectif de notre travail est de mieux comprendre le problème de placement des adjectifs épithètes en français.

1. Remarques préliminaires

1.1. Définitions

Du latin tardif *adjectivum*, l'adjectif signifie « nom qui s'ajoute » évidemment à un autre nom. Sa fonction principale est de caractériser ou de modifier le nom. Selon Jean Dubois, si l'on s'en tient au critère du sens, on doit constater que, dans beaucoup de ses emplois, l'adjectif qualificatif non seulement caractérise (ou qualifie), mais détermine aussi. Il explique que dans la phrase *elle porte un pull-over rouge* ; l'adjectif de couleur « rouge » permet de distinguer parmi les autres un pull-over qui est ainsi individualisé.

Le terme « épithète », quant à lui, renvoie à la fonction de l'adjectif, à savoir celle de dépendre directement d'un substantif à l'intérieur

³ Martin Riegel et al, *Grammaire méthodique du français*, 4^e éd., Paris, PUF, 1994, p.629

d'un syntagme nominal. Il vient du latin *epithetum* qui signifie mot qu'on ajoute à un substantif pour mieux faire valoir l'idée qu'il exprime. En d'autres termes, *épithète est toute unité qui détermine sans mot de liaison un substantif ou un équivalent du substantif*⁴. Certains adjectifs épithètes se caractérisent par leur antéposition au nom, d'autres par leur postposition et d'autres encore par leur mobilité.

1.2. L'épithète en latin

Peut-être faut-il monter à la période latine pour dire avec Päivi Sikkilä qu'en ce moment, on choisit la place selon la valeur de l'épithète. Il estime en fait que dans la majorité des cas, l'adjectif se trouve en postposition. L'épithète qui exprime la grandeur ou l'intensité (*magnus, summus, ingens*) ou une qualité critiquable ou élogieuse (*bonus, pulcher*), se placent généralement avant le nom : *magnum opus, pulchra virgo, mala societas*. Tous les autres adjectifs sont placés après le nom : *bellum civile, homo Romanus, regio maritima*. Il relève encore que les règles de l'emploi des adjectifs épithètes concernent notamment les dialectes et le latin vulgaire. Et elles sont plus tard appliquées aux langues romanes. En effet, l'on met au début de la phrase latine ce qui est le plus important. L'adjectif se place devant le nom quand on veut le mettre en évidence⁵. De même, les adjectifs intensifs ou affectifs sont souvent placés en antéposition. Notons qu'en latin, l'adjectif épithète pouvait être séparé du nom par un ou plusieurs autres éléments. L'ordre des mots était en fait très libre à cause de l'existence de six cas de déclinaison. Ces derniers ont été réduits considérablement en ancien français et ont fini par disparaître en moyen français.

⁴ Martin Riegel, *Grammaire méthodique du français*, op.cit., p.629

⁵ Päivi Sikkilä, « La place de l'adjectif épithète dans le française du XVIIe siècle ». Mémoire de maîtrise en philologie romane, institut des langues classiques, université de Jyväskylä, avril 2000, pp.10-11

2. La place des adjectifs épithètes en ancien français : analyse du texte *Merlin*.

Les adjectifs épithètes se plaçaient habituellement avant le nom en ancien français. Mais notons qu'à partir du XVIII^e s., la place reconnue de l'épithète est la postposition. Cependant, il faut reconnaître que certains adjectifs épithètes se placent encore de préférence avant le nom : l'on dit parfois « actuelle administration ».

2.1. Les épithètes habituellement antéposées

Beaucoup des adjectifs épithètes se placent avant le nom en français. Cela est aussi attesté en AF. Cet ordre (adj +nom) relève même de la « norme » en AF. Il faut noter en fait que *l'ancien français ne connaît pas les règles modernes de la place de l'adjectif de sorte que n'importe quel adjectif peut être antéposé à n'importe quel nom, sans considération de longueur ou de sémantisme*⁶. Philippe Ménard va dans ce sens pour dire qu'en AF, *dans les textes en prose l'adjectif épithète est couramment placé avant le nom : le déterminant précède le déterminé*⁷. Martin Riegel et al partagent ces opinions en affirmant que *dans la première langue, l'adjectif épithète est obligatoirement antéposé au nom, ce qui évite le conflit positionnel*⁸. Exemples :

il le vit devant lui aler, et avoit unes blanches couvertures (p.277)

Et Merlins commencha lors a dire les obscures paroles (p.86)

(et le vaissiel) [quant il l'avroit bien coverte] de blans dras (p.95)

ensi comme tu veis le blanc dragon ardoir le rous. (p.60)

⁶ Päivi Sikkilä, op.cit., p.12

⁷ Philippe Ménard, op.cit., p.118

⁸ Martin Riegel, « 4. Le syntagme nominal dans la grammaire française : quelques aperçus », op.cit., P.10.

Ces exemples montrent que la place des adjectifs épithètes en AF est assez libre par rapport au français moderne. En effet, nous remarquons que les épithètes peuvent se placer avant le nom là où le français moderne les met en postposition.

2.2. Les épithètes habituellement postposées

Beaucoup des adjectifs épithètes se placent habituellement après le nom. Benzitoum Christophe pense que c'est surtout à l'oral que cet emploi est manifeste. Il relève en fait que les adjectifs sont utilisés préférentiellement ou par défaut en postposition à l'oral non planifié. Mais il faut dire que même à l'écrit, beaucoup d'adjectifs épithètes préfèrent être postposés au nom en français. Cet emploi des épithètes est aussi très manifeste en AF. Exemples :

il virent venir volant un dragon vermoil (p.91)

il a maisons bieles et riches et palais grans (grans) et miervilleus (p.201)

Et bien poés savoir que moult est dyables faus (p.3)

Et Merlins fu ja revenus au roi [...] de huit lieus de plaies petites et grans (p.258)

Comme dans le cas de l'antéposition, nous remarquons à travers ces exemples que l'AF emploie parfois les adjectifs épithètes après le nom là où le français classique le place avant le nom. Cela justifie une fois de plus la liberté de placement des épithètes en ancien français.

2.3. Les adjectifs épithètes mobiles

Bien que certains adjectifs ont de préférence concernant leur place par rapport au nom, d'autres ont une place aléatoire. Autrement dit, ces derniers se placent tantôt avant tantôt après le nom sans que l'on ne puisse parler véritablement de préférence. Cet emploi existe depuis l'ancienne langue française. Exemple :

Moult est chis hom sages qui savoit ceste iave desous ceste tour (p.55)

Lors fist mander par toute sa terre tous les sages hommes (p.38)

Sire, c'est uns vieus hom (p.108)

Je sui uns hom vieus (p.107)

Les différents placements des adjectifs épithètes que nous venons de voir en ancien français, plus précisément dans *Merlin* n'ont pas subi un réel changement en moyen français.

3. La place des adjectifs épithètes en moyen français : le cas de Jehan de Paris

Bien que les adjectifs épithètes en MF ne présentent pas une différence sensible avec ceux de l'AF, il faut reconnaître qu'en général, la syntaxe du MF est plus stable que celle de l'AF à cause de la chute de la déclinaison bicasuelle. Mais il semble que le placement de l'adjectif épithète est resté inerte dans la mesure où, comme en AF, il est resté assez libre.

3.1. Les épithètes habituellement antéposées

En ancien et moyen français, tout comme en latin, l'antéposition des épithètes était préférée à la postposition⁹. En d'autres termes, comme nous avons mentionné précédemment, l'adjectif épithète n'a presque pas subi un changement majeur de l'AF au MF et même au FM. Voici quelques exemples des épithètes antéposées dans *Jehan de Paris* :

Notre pouvre fragilité est tantost lassée tantost fatiguée (p.3)

Quant les dames virent ces beau chariotz, elles furent toutes ravies (p.55)

Les deux heraulx estoient tous deux vestus d'ung riche drap d'or (p.45)

Et tiennent la royne ma femme et une petite fille mienne (p.5)

Les épithètes antéposées sont particulièrement des adjectifs qualificatifs proprement dits et des adjectifs verbaux. Les adjectifs relationnels sont, comme en FM, postposés. Mais il n'est pas impossible de les rencontrer avant le nom en MF comme le montrent ces exemples :

⁹ Päivi Sikkilä, op.cit., P.12

Il en fust perpetuelle memoire (p.10)

Ilz nous doivent conduire a la eternelle felicite (p.3)

Notons que l'emploi en antéposition des adjectifs relationnel en MF continue à influencer le français moderne en particulier le français oral. Voici quelques exemples proposés par Louis Guilbert, René Lagane et al « *l'actuelle administration, l'actuel gouvernement* ».

3.2. Les adjectifs habituellement postposés

La postposition des adjectifs épithètes est aussi récurrente en moyen français qu'en français moderne. Voici des exemples :

J'ay voulu icy mectre par escript une histoire joyeuse (P.3)

...lequel nous a mené en une salle tapissee de la plus riche tapisserie (p.74)

Il estoit à l'entree de son palaix royal (p.4)

Toute estoit tendue de satın rouge, brouché de feuillaige d'or (p.74)

Notons que tout comme en français moderne, un nom peut avoir plusieurs épithètes que ce soit en ancien ou en moyen français. Il y a également le cas où l'épithète se détache du nom.

4. Le cas de l'accumulation et du détachement des épithètes en ancien et moyen français

4.1. Le cas de l'accumulation des épithètes dans nos textes

Plusieurs épithètes peuvent dépendre d'un seul nom en français. Elles sont alors généralement coordonnées ou juxtaposées. Cette construction existe aussi en ancien et en moyen français. Voici quelques exemples :

Il li vient a l'encontre et li fait joie grant et miervilleuse (Merlin, p.232)

Et Merlins fu ja revenus [...] de huit lieux de plaies petites et grans (Merlin, p.258)

Sa femme qui moult notable et saigne dame estoit (JDP, p.4)

Vous n'ariez riens que vostre noble et redoubté personne (JDP, p.88)

Très souvent, lorsqu'il y a plusieurs épithètes, les unes se placent avant et les autres après le nom comme cela se fait normalement en français moderne. Exemples :

Celuy qui porte ung petit baston blanc en sa main (JDP, p.65)

Arriva un bel homme [...] sur une moult belle acquenee grise (JDP, p.62)

Et en toutes les ires ou tu seras, ma douce amie chiere (Merlin, p.11)

Tous vestus d'ung moult beau velours cramoisi (JDP, p.62)

Il faut aussi souligner qu'il nous arrive de rencontrer en français populaire toute une succession ou accumulation des adjectifs épithètes sans lien de coordination ou de juxtaposition. Cette construction est aussi attestée en ancienne langue française. Exemples :

Merlins, biaus dous amis, jou ai oi dire que vous estes moult sages (Merlin, p.78)

« Hee doulce vierge Marie » (JDP, p.56)

Comme voz aultres, jeunes gens que bien aymez quelque belle jeune fille (JDP, p.89)

Bien qu'elle soit possible en ancien et moyen français, l'accumulation des épithètes avant ou après le nom est un cas assez rare en français moderne. Au cours de l'évolution de la langue française, il semble que Vaugelas a combattu la succession des adjectifs épithètes au point où d'après Louis Guilbert, René Lagane et alii, *l'Académie se trouva d'accord avec lui pour blâmer le type d'entassement bilatéral*¹⁰. Vaugelas soutient plutôt que les épithètes entassées doivent être unies par un lien de coordination. Notons que parfois l'épithète est détachée du nom.

¹⁰ Louis Guilbert, René Lagane et alii, *Grand Larousse de la langue française en sept volumes*, tome deuxième CIR-ERY, Paris Librairie Larousse, 1989, p.1664

4.2. Le cas des épithètes détachées dans nos textes

L'épithète détachée du nom par un signe de ponctuation est encore qualifiée de l'adjectif apposé ou mis en apposition. Mais Contrairement aux épithètes liées, les épithètes apposées sont assez rares surtout en ancienne langue française. L'emploi rare de l'adjectif apposé a été remarqué par Ferdinand Brunot. Parlant en particulier du participe passé, il affirme : *le participe en apposition, avec la valeur d'une phrase relative, soit adjectivale, soit déterminative, ne se trouvait guère en ancien français, sauf dans les traductions*¹¹. Qu'à cela ne tienne, voici un exemple de l'adjectif apposé :

il avoit adont et prent la forme d'un viel home et anchiien de l'age de quatre vins ans, si feble par samblance k'a painnes pooit il aller (Merlin, p.157)

Dans cette phrase, nous voyons que l'adjectif « feble » dépend du GN « un viel home et anchiien de l'age de quatre vins ans » mais il est séparé de ce dernier par la virgule. Selon Louis Guilbert, René Lagane et alii, Sémantiquement, le fait de détacher un adjectif épithète, par une virgule, du nom auquel il se rapporte exclut cet adjectif de la partie prédicative principale de la phrase. En effet,

L'adjectif détaché exprime une prédication propre, indépendante : on pourrait le supprimer sans infirmer la logique du reste de la phrase. L'adjectif lié est au contraire le prédicat principal : sa suppression obligerait à faire du groupe a deux côtés un prédicat, ce qui donnerait une proposition fausse. (Ferdinand Brunot et Charles bruneau, 1933)

Les épithètes détachées se placent après le nom, mais il n'est pas impossible de les rencontrer avant le nom car Guy Raynaud De Lage souligne que l'adjectif apposé *est fort libre en ancien français, même pour l'adjectif attribut, cependant l'adjectif épithète précède généralement le nom*¹².

¹¹ Ferdinand Brunot, op. cit., p.495

¹² Guy Raynaud De Lage, op.cit., p.39

Par ailleurs, en ancienne langue française, l'épithète peut se détacher du nom support non pas par un signe de ponctuation mais en s'éloignant plus ou moins de ce dernier (nom support) par l'entremise d'autres éléments. Cela signifie que l'épithète n'est pas obligatoirement placée auprès du nom. Ferdinand Brunot souligne dans ce sens que *si on veut donner à l'épithète une valeur spéciale, on la sépare du substantif*¹³. Voici quelques exemples :

Sire, nouveies vous aporc assés anieuses et mauvaises (Merlin, p.212)

Rois, nouveies t'aport et bieles et boines a toi et a tous chiaus de cest(e) regne (Merlin, p.234)

Dans ces exemples, nous voyons que les adjectifs « anieuses » et « mauvaises » sont séparés du nom « nouveies » auquel ils se rapportent par les mots « vous aporc ». De même les adjectifs « bieles et boines » ont pour nom support « nouveies » mais nous voyons qu'ils sont détachés par un groupe de mots « t'aport ».

5. Quelques justifications du placement des adjectifs épithètes en français

5.1. Justification stylistique et sémantique

D'après Philippe Ménard, *lorsque l'adjectif est préposé, c'est pour des raisons de rythmes, d'euphonie, de mise en relief, de recherche stylistique ou « décorative »*. Le style poétique ou recherché utilise à des fins expressives l'antéposition de l'adjectif¹⁴. Martin Riegel et al soulignent quant à eux que *l'antéposition des adjectifs épithètes est devenue l'une des caractéristiques d'un certain style journalistique qui multiplie sans nécessité et souvent sans effet apparents : les notables progrès, sensible amélioration, etc.*¹⁵. Sémantiquement, les épithètes antéposées expriment la subjectivité. Cependant, Anne Abeillé et

¹³ Ferdinand Brunot, op. cit., p.275

¹⁴ Philippe Ménard, op.cit., p.118

¹⁵ Martin Riegel et alii, *Grammaire méthodique du français*, op.cit., p.631

Danielle Godard relève qu'il n'y a pas de propriété sémantique générale qui soit liée de manière parfaitement régulière à l'ordre relatif du N et du A¹⁶. S'appuyant sur Grevisse et Wilmet, elles estiment en fait que les antonymes n'ont pas un comportement identique ; par exemple, *beau* est antéposé, tandis que *moche* ou *laid* sont toujours postposés. Et dans ce cas de la postposition, l'épithète dégage une valeur objective. À la connaissance d'Harald Weinrich, lorsque l'épithète est postposée, il insère dans la qualification tous les traits sémantiques qui sont les siens en vertu de sa signification lexicale [...]. Par contre, si l'adjectif est antéposé, il n'apporte à la qualification qu'un seul de ses traits lexicaux¹⁷. Le placement des épithètes peut aussi être justifié par la syntaxe.

5.2. Justification syntaxique et phonétique

Les adjectifs épithètes se placent généralement après le nom en français. Martin Riegel et al nous expliquent en fait que pour des raisons strictement syntaxiques et quel que soit leur sémantisme, les adjectifs qualificatifs suivis d'un complément sont postposés : un bon pneu / un pneu bon à jeter / *un bon à jeter pneu - un plus grand appartement - un appartement plus grand que le nôtre - une longue maladie / une maladie longue à guérir. Louis Guilbert, René Lagane vont dans ce sens pour dire que les adjectifs verbaux sont particulièrement concernés par cet emploi. Ils nous le disent en fait en ces termes : la règle de postposition des participes tient sans doute à ce qu'ils supportent souvent un ou plusieurs compléments¹⁸. En générale, ils relèvent que les adjectifs normalement postposés sont :

¹⁶ Anne Abeillé et Danielle Godard, *La position de l'adjectif épithète en français : le poids des mots*. In : « recherches linguistiques de Vincennes », [En ligne], 28 | 1999, mis en ligne le 09 septembre 2005, consulté le 21 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/rlv1211>; DOI :10.4000/rlv.1211, p.12.

¹⁷ Harald Weinrich, *Grammaire textuelle du français*, traduit par Gilbert Dalgalian et Daniel Malbetr, Paris, Hatier, 1989, P.274

¹⁸ Louis Guilbert, René Lagane et alii, op.cit., P.1662

les adjectifs de couleur, les adjectifs géographiques, les adjectifs tirés de participes passés.

Notons aussi que le placement des adjectifs épithètes dépend en partie de leur longueur. En effet, l'on considère les adjectifs courts (en nombre de syllabes) comme ceux qui tendent de plus à être antéposés au nom. Nous retrouvons cette contrainte de longueur dans les ouvrages comme la *grammaire méthodique du français* de Martin Riegel et al, *Le bon usage* de Grevisse et dans *la grammaire critique du français* de Marc Wilmet. Ces auteurs, Grevisse et Wilmet en particulier, envisagent la question de la longueur des adjectifs en termes absolus : les adjectifs courts (monosyllabiques) sont antéposés. En revanche, les adjectifs longs (polysyllabiques) se placent après les substantifs courts.

5.3. Justification historique

Les difficultés liées au placement des adjectifs épithètes durent depuis le latin. Citant J. Marouzeau, Louis Guilbert, René Lagane et al relèvent que *le latin mettait en seconde place les adjectifs qui indiquent l'espèce, la catégorie, la nature physique de l'objet considéré, en première place ceux qui expriment le sentiment du sujet parlant*¹⁹. Ils ne manquent pas aussi de souligner que l'antéposition des qualificatifs expressifs en latin s'est perpétuée par le latin vulgaire jusqu'en ancien français. En outre, ces auteurs soulignent qu'*on enseigne traditionnellement que l'ancien français plaçait l'épithète avant le nom, usage particulièrement contraire au ...nôtre en ce qui concerne les participes passés, les adjectifs géographiques, les adjectifs de couleur*²⁰. Certains linguistes à l'instar de Meyer-Lübke, Gamillscheg, Rohlf, Dauzat, cités par Louis Guilbert, René Lagane et alii pensent que la prédominance de l'antéposition en ancien français, principalement accusée dans le nord et l'est de la Gaule,

¹⁹ Louis Guilbert, René Lagane et alii, *Grand Larousse de la langue française en sept volumes*, tome deuxième CIR-ERY, Paris Librairie Larousse, 1989, p.1663

²⁰ Ibid.

devait être attribuée à l'influence germanique. En effet comme le souligne Päivi Sikkilä, la fréquence de l'antéposition de l'épithète est une des oppositions anciennes entre la langue d'oc et la langue d'oïl. Dans les noms de lieux français, on peut trouver de l'évidence de l'influence germanique. Les langues germaniques plaçaient l'épithète avant le substantif. Ferdinand Brunot et Charles Bruneau soulignent que jusqu'au début du XVIIe siècle, les adjectifs de couleur se trouvaient habituellement devant le nom « une blanche robe, une rouge robe »²¹. Et la plupart des patois ont conservé cet ordre, qui est aujourd'hui insolite en français. À la connaissance de Louis Guilbert, René Lagane et alii, jusqu'au XXe siècle, trois tendances ont été remarquées et dénoncées comme des maladies du français²² :

La première serait un retour à l'antéposition de l'épithète, attribué par R. Étiemble à l'influence anglo-américaine [...] d'après « the present administration », on écrit : *l'actuelle administration, l'actuel gouvernement*,

La seconde tendance, dénoncée par le même, est de superposer les épithètes à la manière anglaise : *les syndicats chrétiens libéraux américains*.

La troisième tendance est nommée « adjectivité » par R. Le Bidois. Elle consiste à remplacer le groupe nominal prépositionnel, forme normale du complément de relation, par un adjectif : les blessés crâniens (= au crâne), les débiles profonds (= atteints en profondeur), un chirurgien infantile (= des enfants), les consommateurs électriques (= d'électricité).

²¹ Ferdinand Brunot et Charles Bruneau, op. cit., p.143

²² Louis Guilbert, René Lagane et al, *Grand Larousse de la langue française en sept volumes*, tome deuxième CIR-ERY, Paris Librairie Larousse, 1989, p.1664

Conclusion

Notre préoccupation dans cet article a consisté à examiner le problème de placement des adjectifs épithètes en français. Et pour tenter de le comprendre, nous avons fondé notre analyse sur deux textes : *Merlin* et *Jehan de Paris* (JDP). Comme en français moderne, nous relevons dans ces textes que certains adjectifs épithètes sont habituellement antéposés, d'autres en revanche sont habituellement postposés et d'autres encore sont mobiles. Cependant, nous avons remarqué que le français moderne emploie parfois certains adjectifs en antéposition alors qu'ils doivent être mis en postposition selon la grammaire traditionnelle. Nous avons évoqué le cas de : l'actuelle administration et de l'actuel gouvernement. Nous constatons que cet ordre (épithète-substantif) est dominant en ancien et moyen français. Il est en réalité considéré comme l'ordre logique contrairement au français moderne. Nous constatons encore que deux adjectifs épithètes antéposés ou postposés peuvent s'accumulés en français comme dans l'énoncé « une belle petite maison ». Cette construction est aussi récurrente en ancienne langue française. Nous avons évoqué que le problème de l'emploi des adjectifs épithètes peut être justifié par un certain nombre de facteurs : les facteurs stylistique, sémantique, syntaxique phonétique. Mais en nous appuyant sur nos corpus, nous sommes parvenu au résultat selon lequel le placement des adjectifs épithètes a certes évolué entre l'ancienne langue française et le français, mais il y a certaines tendances historiques qui survivent encore aujourd'hui. Autrement dit, l'antéposition et l'accumulation de certains adjectifs épithètes relèvent tout simplement de l'héritage de l'ancien et du moyen français.

Références bibliographiques

Abeillé, A. et Godard, D. (2005). *La position de l'adjectif épithète en français : le poids des mots*. In : « recherches linguistiques de Vincennes », [En ligne], 28 | 1999, mis en ligne le 09 septembre 2005. URL : <http://journals.openedition.org/rlv/1211>; DOI :10.4000/rlv.1211

Benzitoun, C. (2014). *La place de l'adjectif épithète en français : ce que nous apprennent les corpus oraux*. Congrès mondial de linguistique Française-CMLF.

Brunot, F. et Bruneau, C. (1933). *Précis de grammaire historique de la langue française*, Paris, Masson et Cie

Du bois, J. (2002). *Dictionnaire de linguistique*, Larousse, Paris, Larousse-Bords/VUEF

Guilbert, L. ; Lagane, R. et al (1989). *Grand Larousse de la langue française en sept volumes*, tome deuxième CIR-ERY, Paris, Librairie Larousse.

Gwendoline F. (2012). *L'acquisition des modifieurs nominaux : le cas de l'adjectif du français*. In : « Linguistique ». Université de la Sorbonne nouvelle- Paris III

Marchello-Nizia, C. (1999). *Le français en diachronie : douze siècles d'évolution*, Paris, Ophrys.

Marchello-Nizia, C. et al, B. (2020), *Grande grammaire historique de la langue française*, Berlin/Boston, Walter de Gruyter GmbH.

Ménard, p. (1972). *Manuel d'ancien français*, 3. Syntaxe, 2^e éd., Bordeaux, SOBODI

Päivi, S., (2000). *La place de l'adjectif épithète dans le français du XVII^e siècle*. Mémoire de maîtrise en philologie romane, institut des langues classiques, université de Jyväskylä

Riegel, M. (2017), 4. *Le syntagme nominal dans la grammaire française : quelques aperçus*, *Modèles linguistiques [En ligne]*, 42 | 2000, mise en ligne le 01 mai 2017, consulté le 01 juillet 2021, [URL://http://journals.openedition.org/ml/1427](http://journals.openedition.org/ml/1427) ; <https://doi.org/10.4000/ml.1427>

Riegel, M. et al (1994). *Grammaire méthodique du français*, 4^e éd., Paris, PUF

BOURDANNÉ G., *Le placement de l'adjectif épithète en ancien et moyen français : le cas de Merlin et de Jehan de Paris*

Weinrich, H. (1989). *Grammaire textuelle du français*, traduit par Gilbert Dalgalian et Daniel Malbetrt, Paris, éd. Didier.